

Environnement

Les nouvelles de l'AIVE

COLLECTE DE JOUETS EN BON ÉTAT Samedi 15 octobre 2016

Grâce à vos dons, la collecte de jouets dans les parcs à conteneurs est chaque année d'une aide précieuse pour Saint-Nicolas et de nombreuses associations de la province.

Quand ? Le samedi 15 octobre.

Où ? Dans tous les parcs à conteneurs.

Quoi ? Des jouets complets, en bon état et propres (pas de jouets électroniques, à piles, ni de peluches).

Pourquoi ? Pour faire des heureux et préserver l'environnement.

Pour qui ? Les jouets en bon état sont repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, ...

En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, contactez l'AIVE: dechets@aive.be ou par téléphone : +32 63 23 19 73



AU PARC À CONTENEURS Pourquoi déplier ses cartons ?



Optimiser les transports de déchets des parcs à conteneurs vers les halls de tri de Habay-la-Neuve ou de Saint-Vith est important. Un camion porte-conteneurs consomme en moyenne 42 litres/100 km. Déplier ou écraser ses cartons permet de remplir au mieux les conteneurs 30 m³. Un geste simple qui aide à maîtriser les coûts, à réduire les émissions de CO₂ et surtout à vous offrir la place disponible pour vos dépôts au parc à conteneurs.

Pourquoi certains verres doivent être jetés dans la « fraction résiduelle » ?

Le verre des plats allant au four, le cristal ou les miroirs ont une composition chimique différente du verre des bouteilles et bocaux : ils ne fondent pas à la même température. Il est donc impossible de les recycler ensemble. Ces déchets ne peuvent pas être jetés dans les bulles à verre. La seule solution, c'est la poubelle « fraction résiduelle ».



Fermeture des parcs à conteneurs

Les parcs seront fermés les mardis 27 septembre et 4 octobre 2016.

EAUX USÉES

Pourquoi faut-il se raccorder aux égouts ?

En zone d'assainissement collectif, si vous n'êtes pas raccordé aux égouts, où vont vos eaux usées ? Ce n'est pas très compliqué à imaginer... soit elles s'infiltrent dans le sol, soit elles arrivent directement dans un cours d'eau ... Aucune de ces solutions n'est recommandable. Les eaux usées doivent être collectées et traitées.

Une fois utilisées à la maison, les eaux que vous évacuez sont chargées de différents polluants : de l'azote, des phosphates, des graisses, des savons, des matières en suspension, ... On parle alors d'eaux « usées ». Ces eaux doivent être épurées (nettoyées) avant d'être rejetées dans l'environnement ; dans un cours d'eau habituellement. Ce sont les stations d'épuration, gérées par l'AIVE, qui assurent ce traitement de l'eau. Les égouts et les collecteurs permettent d'y acheminer les eaux usées. Le raccordement des maisons aux égouts est donc impératif !

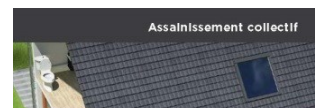


EAUX DE PLUIE

Bien gérer les eaux de pluie pour limiter les inondations et améliorer le fonctionnement des stations d'épuration.

Les eaux de pluie entraînent une surcharge du réseau de collecte ; avec le risque de remontées des eaux des égouts et d'inondations lors d'importantes précipitations. De plus, les stations d'épuration fonctionnent moins bien quand les eaux usées sont « diluées » par les pluies.

Heureusement, des solutions existent pour bien gérer les eaux de pluie et éviter qu'elles n'arrivent dans les égouts : pavés drainants, jardins de pluie, citernes de récupération, puits d'infiltration, ...



**SE RACCORDER À L'ÉGOUT ?
UNE OBLIGATION !**



**Brochure à télécharger
sur : www.aive.be > Eau >
Actualités**



**Brochure à télécharger
sur : www.aive.be > Eau >
Préserver l'eau**